

HAUTE-SAÔNE Santé

Antibiorésistance : un projet de recherche haut-saônois

À Champlitte, le docteur Moreno développe un projet de recherche sur l'antibiorésistance. Objectif : proposer à 60 généralistes francs-comtois d'utiliser un test capable de déterminer instantanément l'origine de l'infection, virale ou bactérienne. Et mesurer l'effet sur les prescriptions d'antibiotiques.

Professeur associé au département de médecine générale à Besançon, chercheur associé au laboratoire Chrono-environnement, le docteur José-Philippe Moreno partage son temps entre la faculté de médecine et la maison de santé de Champlitte où il est médecin généraliste depuis 2009.

Cet été, la maison chanitoise est devenue la première en Franche-Comté à recevoir le label « maison de santé pluri-professionnelle universitaire ». Le docteur, natif de Gray, y développe « Icare », un projet de recherche autour de l'antibiothérapie, partant d'un double constat : la prescription importante d'antibiotiques en France et l'augmentation de l'antibiorésistance (lire ci-dessous).

« Un argument de prescription »

120 généralistes francs-comtois, soit 10 % de l'effectif régional, ont accepté de rejoindre « Icare ». Pendant un an, la moitié utilisera un test rapide à orientation diagnostique (TROD), l'autre moitié prescrira comme à son habitude.

Le TROD consiste à prélever une goutte de sang au doigt du patient, la confronter à un réactif, qui, en deux minutes, indique le taux de protéine C



Le Dr José-Philippe Moreno planche sur son projet de recherche depuis cinq ans.
Photo ER/Eléonore TOURNIER

réactive, marqueur de l'origine de l'infection : virale ou bactérienne. Si l'infection est virale, les antibiotiques ne servent à rien. « Il y a toujours une zone grise. Au-dessus d'un certain seuil, si on a un doute, on peut demander au patient de revenir ou bien faire une prescription d'antibiotiques différée », explique le Dr Moreno. Et d'insister : « Le test ne remplace pas l'examen clinique, qui prime. Il va aider le médecin, lui donner un argument de prescription ».

« Faire baisser les prescriptions à bon escient »

Le chercheur et son équipe (une dizaine de personnes dont un méthodologiste, un

biostatisticien et un data manager) mesureront ensuite l'effet du test sur les quantités d'antibiotiques prescrits. Et ce, en analysant les données de l'Assurance maladie, qui, à chaque passage à la pharmacie, enregistre les médicaments délivrés et le nom du prescripteur.

Objectif : « Montrer qu'on arrive à faire baisser les prescriptions à bon escient et que d'un point de vue du coût, on est dans la bonne case ». Autrement dit, que le coût du test (machine et réactifs) est au final inférieur pour la Sécu à celui de la surprescription d'antibiotiques et de l'antibiorésistance.

« Dans les pays scandinaves

en Finlande, en Allemagne, en Hollande, aux Pays-Bas, il fait partie de l'arsenal diagnostique du médecin généraliste », indique José-Philippe Moreno. Et d'ajouter : « Le rapport du docteur Jean Carlet commandé par l'ancienne ministre de la Santé Marisol Touraine*, préconisait l'utilisation de ces tests. »

Le chercheur et son équipe sauront le 5 décembre si « Icare », déposé dans le cadre d'un appel à projets, est retenu pour financements. Si tel était le cas, ils espèrent lancer l'étude au printemps 2020.

Eléonore TOURNIER

* « Tous ensemble Sauvons les antibiotiques », paru en 2015

Une surconsommation coûteuse

« 90 % des consultations concernent des infections d'origine virale. Pourtant, en Haute-Saône, 45 % des prescriptions des 15-65 ans comportent des antibiotiques », constate le Dr José-Philippe Moreno, s'appuyant sur les données de l'Assurance Maladie. En termes de prescriptions d'antibiotiques, la France occupe le cinquième rang européen. Le coût de la surconsommation d'antibiotiques y est estimé entre 71 et 441 millions d'euros par an. 12 500 décès annuels sont liés à une infection à bactéries multirésistantes.

Pour le docteur Moreno, cette « particularité française, culturelle » peut s'expliquer par

plusieurs raisons : « la pression du patient qui veut à tout prix des antibiotiques, le lien du généraliste avec le patient qui sait que, s'il ne les lui donne pas, il les obtiendra auprès d'un autre médecin et enfin l'influence des laboratoires qui ont fait beaucoup de mal. »

Dans le cadre du projet « Icare », l'ensemble des 60 tests et réactifs seront fournis aux médecins gratuitement par un laboratoire finlandais. « Le laboratoire n'a absolument aucun droit de regard sur les résultats de l'étude et ne peut en aucun cas intervenir dans le protocole d'études », précise le Dr Moreno.

FRANCHE-COMTÉ

Les bons plans de la carte Avantages Jeunes



Une visite au marché de Noël de Strasbourg le 1^{er} décembre, ça vous tente ? Archives ER/A.MARCHI

Marché de Noël à Strasbourg

C'est déjà l'heure des fêtes ! Profitez-en pour visiter le marché de Noël à Strasbourg dimanche 1^{er} décembre. Sur présentation de la carte, la journée est à 44 € seulement au départ de Besançon et à 49 € au départ de Dijon. Elle comprend le transport aller-retour. Plusieurs villes de départ sont possibles en Franche-Comté, sous conditions. Dans la limite des places disponibles. Inscription en ligne sur www.arboistourisme.com

Voyage en Europe

Petite escapade de deux jours à Milan, Prague ou Florence à petit prix ! Milan : du 14 au 15 mars 2020 pour 172 €. Prague : du 20 au 23 mars 2020 pour 236 €. Florence : du 27 au 30 mars 2020 pour 228 €. Chaque voyage comprend le transport en autocar grand tourisme et une nuit en hôtel 3 étoiles. Majoration de 30 € appliquée pour les accompagnateurs non titulaires de la carte Avantages Jeunes. Dans la limite des places disponibles. Modalités d'inscription disponibles sur avantagesjeunes.com ; organisé par Arbois Tourisme.

Festival Entrevues à Belfort

Si on allait regarder un court-métrage ? Sur remise du coupon et présentation de la carte, tu bénéficies d'une place gratuite pour un film au festival Entrevues du 18 au 25 novembre. Cette offre est valable au cinéma Pathé Belfort uniquement dans le cadre de la programmation du festival. Dans la limite des places disponibles. www.festival-entrevues.com

Infos et conditions
sur avantagesjeunes.com



Photo ER/Michael DESPREZ

DOUG - V1



En termes de prescriptions d'antibiotiques, la France occupe le cinquième rang européen. Photo ER/DR